

POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ À L'ÉGARD DU CSS

La Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton croit que ses ressources humaines constituent sa principale richesse. C'est pourquoi elle considère la santé, la sécurité et le bien-être de son personnel comme des éléments de première importance au succès de son organisation.

Le but visé est de réduire les risques de lésions professionnelles par une gestion efficace de la santé et de la sécurité du travail.

Ainsi, la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton entend utiliser différents moyens et mécanismes de prévention dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Le comité de santé et de sécurité est l'un des mécanismes que nous avons privilégiés.

Ce comité composé de représentants des travailleurs et de l'employeur a plein pouvoir à l'intérieur de son mandat et jouit de notre appui constant.

MANDAT DU CSS

Le comité de santé et de sécurité a pour mandat d'améliorer l'action en prévention en facilitant l'intégration de la prévention aux opérations et en favorisant la responsabilisation de chacun quant à l'identification, à l'élimination ou au contrôle des risques.

Préparée par Gaétan Perron

Présentée au Conseil municipal le 2016-03-07

Adopté par résolution 2016-03-17